

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínáv

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 20, DECEMBRE 2025

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 20 Đamá Nínáv | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression

IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO

BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30

E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2025)

This certificate is awarded to

Dama Ninao

(ISSN: 2617-4774 (E) / 2617-4766 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2025 = 6.907

SJIF (A division of InnoSpace)



SJIFactor Project

SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2025 = 6.907 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2025 = 6.907]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue

interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé (Togo)

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé (Togo), Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Didier AMELA, Université de Lomé (Togo), Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé (Togo), Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé (Togo), Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé (Togo), Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé (Togo), Dr Anoumou AMEKUDJI, Université de Lomé (Togo), Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur HETCHELI Follygan, Université de Lomé, Dr BASSANE Ernest (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur AVEGNON Komi Xolali, Ecole Normale Supérieur d'Atakpamé (Togo), Dr YEKE Ulrich-Ariel,

Université Omar Bongo (Gabon), Dr AWOKOU Kokou (MC), Université de Lomé, Dr PIDABI Ghabana (MC), Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé (Togo), Dr TONYEME Bilakani (MC), Dr LONGA Banabia, Université de Lomé, Dr NPAKOU Bantchin (MC), Université de Lomé, Kouawo Candide Achille Ayayi (MC) Université de Lomé, Dr GNAGNON Kossi Wonouvo, Université de Lomé, Dr KPASSAGOU Lodegaena Bassantea, Université de Lomé, Dr ANDOU Weinpanga A. (MC), Université de Lomé, Dr GNANE Napo (MC), Université de Lomé

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Docteur Wonouvo GNAGNON (Assistant), Docteur DOUHADJI Kossi, Université de Lomé.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

-**Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.
- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.
- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Cette revue facture les frais de publication à **50 000F** détaillés comme suit :

- les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article ;
- à l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**.

Le paiement des frais se fera via les opérateurs téléphoniques.

- Envoi par **Western Union, Ria, Money Gram** (Bref, les canaux internationaux pour les auteurs devant envoyer les frais hors du Togo) à **TCHASSIM Koutchoukalo** (mail : mtchassim@gmail.com)
- ou par **Tmoney** (au numéro **00228 90 22 89 93**) pour les nationaux.

Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des

schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs.

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net, visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net ou nous contacter : Tel : 00228 90 22 89 93.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **LES PROVERBES DANS LA TRADITION EDUCATIVE KISSI DE KISSIDOUGOU, EN GUINEE-CONAKRY ----- 17**
Dr CAMARA Abdoul Karim, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)
Dr BONGONO Yomba, Université Julius NYERERE de Kankan (Guinée-Conakry)
2. **DEVELOPPEMENT RURAL CONTRAIRE : BOKO HARAM ET LES MUTATIONS DE LA PRODUCTION AGRICOLE AU LAC (TCHAD) ----- 32**
ADOUM Forteye Amadou, Département de Géographie, Université de N'Djamena (Tchad)
DJANGRANG Man-na, Centre National de Recherche pour le Développement (CNRD) (Tchad)
ZOUA BLAO Martin, Département de Géographie, Université de N'Djamena (Tchad)
3. **« CORRESPONDANCES » DE BAUDELAIRE : FONDATION ÉPISTÉMOLOGIQUE D'UNE POÉTIQUE SYMBOLISTE ----- 52**
N'GONIAN Kouassi Anicet, Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo, (Côte d'Ivoire)
4. **LA MÉDECINE PERSONNALISÉE ET LA MÉTAPHORE DU RÉDUCTIONNISME GÉNÉTIQUE: ENJEUX PHILOSOPHIQUES CONTEMPORAINS ? ----- 68**
OUÉDRAOGO Arounan, Université de Tours (France)
5. **AUTOBIOGRAPHIES FUNÉRAIRES DES HAUTS DIGNITAIRES : APPORTS A L'HISTOIRE PHARAONIQUE (2500-1300 AV. J.-C.) ----- 90**
TRAORE Assa Dramane, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)
6. **LA CONVENTION 32 TCHADO-FRANÇAISE----- 108**
DOMARDEEL Ali, Université de N'djaména (Tchad)
NDIGUYANA Mahnkoiri, Université de Sarh (Tchad)

7. LA PHILOSOPHIE DE LA MÉDECINE DE GEORGES CANGUILHEM --128
OUÉDRAOGO Arounan, Université de Tours (France)
8. LE COMMERCE DES PRODUITS ARTISANAUX DU CAMEROUN
SEPTENTRIONAL : LA PRÉCARITÉ DANS L'AUTO-EMPLOI. -----145
BATOUL Bouba, Université de Ngaoundéré (Cameroun)
9. FUNCTIONS OF HOMICIDE IN SHAKESPEARE'S TRAGEDIES : A
READING OF *HAMLET AND MACBETH* -----160
KLOUTSE Biava Kodjo, Université de Kara (Togo)
10. MODELÉ GRANITIQUE ET DÉGRADATION DE LA ROUTE NATIONALE
A3 EN ZONE TROPICALE HUMIDE DANS UN CONTEXTE DE
CHANGEMENT CLIMATIQUE (CENTRE DE LA COTE D'IVOIRE) -----178
LOUKOU Bolley Josué Aristide, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
DJE Bi Doutin Serge, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
YAO Brou Raymond, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
11. VERBES COGNITIFS, MARQUEURS DE SUBJECTIVITÉ ET
D'ACQUISITION DE LA CONNAISSANCE DANS *LE MONDE
S'EFFONDRE* DE CHINUA ACHEBE -----196
CAMARA Mohamed, Université Alassane Ouattara(Côte d'Ivoire)
12. DU ROMAN INITIATIQUE AU ROMAN HISTORIQUE DANS *VOYAGE
INITIATIQUE* DE NOËL-AIMÉ NGWA NGUÉMA -----211
MOUPOUMBOU Clément, Université Omar BONGO de Libreville (Gabon)
13. LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE : DERIVES ET PERSPECTIVES -----229
FOFANA Daniel Chifolo, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
14. « LUTTE POLITIQUE AU CAMEROUN POSTCOLONIAL : ENTRE
ELIMINATION DES ADVERSAIRES POLITIQUES ET CONSERVATION
DU POUVOIR (1958-1971) » -----246
DEUGA CHIEUDJUI Joseph Magloire, Université de Dschang (Cameroun)
15. DÉTERMINANTS SOCIOÉCONOMIQUES DE L'ADOPTION DE LA
MÉCANISATION AGRICOLE DANS UN CONTEXTE DE FORTES
POTENTIALITÉS AGROÉCONOMIQUES : LE CAS DE LA PLAINE DE
MÔ AU TOGO -----264
DJALNA Kouyadéga, Université de Kara (Togo)

- 16. DISTRIBUTION SPATIALE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DANS LA COMMUNE DU 9^{ÈME} ARRONDISSEMENT DE LA VILLE DE N'DJAMENA (TCHAD)-----285**
DJIMLASSEM NDOUBA Kisito, Université de Pala (Tchad)
- 17. ESSAI DE PROFILAGE DE L'AUTORITÉ TRADITIONNELLE EN CÔTE D'IVOIRE : L'EXEMPLE DES CHEFS BÉTÉ DE GAGNOA-----305**
DJOKOURI Loroux Serge Pacome Junior, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 18. INTEGRATION SOCIOECONOMIQUE DES REFUGIES CENTRAFRICAINS DE LA NYA-PENDE (TCHAD) -----322**
DOUMDE Marambaye, Université de Doba (Tchad)
MOREMBAYE Bruno, Université de Doba (Tchad)
DJIMADOUM Deba Emmanuel, Université de Dschang (Cameroun)
- 19. ANALYSE DES STRATÉGIES DE PROMOTION DES VALEURS ÉTHIQUES À TRAVERS LES CONTES DANS LES SOCIÉTÉS AGNI-----339**
SENY Ehouman Dibié Besmez, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)
KOUADIO Mafiani N'Da, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
- 20. ANALYSE ETHNOLINGUISTIQUE ET VISION DU MONDE DES ETHNOTEXTES FUNÉRAIRES NZIMA : L'EXEMPLE DES PLEURS RITUELS CONSACRES AU CLAN AZANWOULE -----356**
EKRA Gnankon Christophe-Richard, Université Félix Houphouët-Boigny, ABIDJAN (Côte d'Ivoire)
KOUADIO Mafiani N'Da, Université Félix Houphouët-Boigny, ABIDJAN (Côte d'Ivoire)
- 21. UN ENFANT DU TCHAD DE JOSEPH BRAHIM SEID : DE L'ÉNONCIATION FICTIVE AU PACTE RÉFÉRENTIEL RÉEL, ENJEUX D'UNE AUTOBIOGRAPHIE ROMANCÉE -----376**
KALPET Emmanuel, École Normale Supérieure de Bongor (Tchad)
MAMADI Robert, Université de N'Djaména (Tchad)

22. LITTÉRATURE ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX : UNE ANALYSE GÉOCRITIQUE DU ROMAN *PUSSIONS-NOUS VIVRE LONGTEMPS* DE IMBOLO MBUÉ -----400
Eulalie Patricia ESSOMBA, École normale supérieure de Yaoundé 1 (Cameroun)
23. L'INTERDICTION DU PHÉNOMÈNE DE LA CAPTIVITÉ (ESCLAVAGE) AU SOUDAN FRANÇAIS (XIXe-XXe SIÈCLE) : ENTRE DÉFI ET ENJEUX ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX -----420
FOFANA Yacouba, Université Jean Lorougnon Guédé-Daloa (Côte d'Ivoire)
DIABATÉ Pori, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte d'Ivoire)
24. ENQUÊTER LES GROUPES MARGINALISÉS AU TOGO : PARTICULARITÉS MÉTHODOLOGIQUES À PARTIR DU CAS DES ENFANTS DE LA RUE À TSEVIE -----442
GOGOLI Ablavi Esseyram, PPNDL, Université de Lomé (Togo),
AWESSO Atiyihwè, PPNDL, Université de Lomé (Togo),
N'DJAMBARA Mahamondou, URAAF, Université de Lomé (Togo),
MOUMOUNI Innoussa, PPNDL, Université de Lomé (Togo)
25. L'ORGANISATION DU DEUIL CHEZ LES TABWA DE TANGANYIKA (DES ORIGINES À LA VEILLE DE LA COLONISATION)-----462
KASEBA Hervé Katolo, Uclouvain-Saint-Louis Bruxelles (Belgique)
26. MAMY WATA ET LA DECOLONISATION SPIRITUELLE DE L'IMAGINAIRE POSTCOLONIALE DANS *LA CAGE* DE ROBERT DARENE -----479
MALONDA MATINA Intime-Chancia , Université Omar Bongo (Gabon)
27. RECOURS AUX CENTRES DE SANTÉ PUBLICS DANS LA SOUS-PREFECTURE DE LANGUIBONOU (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) -----498
KRAMO Yao Valère, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ISSA Bonaventure Kouadio, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
OUATTARA Rockyatou, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ASSI-KAUDJHIS Narcisse, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

28. **ÉTAT DE DROIT ET DEFIS SECURITAIRES EN AFRIQUE-----518**
YAMEOGO Issaka, Université Norbert Zongo, Koudougou, (Burkina Faso)
29. **EMOTIONS ET ACTION PEDAGOGIQUE DES ENSEIGNANTES DE
L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE L'UNIVERSITE DE BERTOUA -539**
EPOTO IBON NDOME Jeanne, Université de Bertoua (Cameroun)
BIOLO Joseph Thierry Dimitri, Université de Bertoua (Cameroun)
MAPOUKOU Jeannine, Université de Bertoua (Cameroun)
30. **CRITIQUE DU SOCIAL ET ÉMERGENCE D'UN ESPACE POLITIQUE
AUTHENTIQUE DANS LA SOCIÉTÉ DE MASSE CHEZ HANNAH
ARENDT-----552**
KARABOILY Mah Hortense, Institut National Supérieur des Arts et de
l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)
31. **L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL ET LA RÉSILIENCE CHEZ LES
ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE DU TOGO-----567**
KAZIMNA Pazambadi, Université de Lomé (Togo)
32. **ART AS A THERAPY: A READING OF ALICE WALKER AND ZORA
NEALE HURSTON -----582**
KAN-OUAR Eguibowé Viviane, Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina-Faso)
AFAGLA Kodjo , Université de Lomé (Togo)
33. **IMPACT DE LA PRATIQUE AGRICOLE SUR LA DYNAMIQUE
PAYSAGÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE KORO (NORD-OUEST DE LA
CÔTE D'IVOIRE)-----595**
KONE KARNON, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte d'Ivoire)
KONÉ KIYOFULO HYACINTHE, Université Alassane Ouattara (Côte
d'Ivoire)
TRAORE ZIE DOKLO, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte d'Ivoire)
34. **DÉCRYPTAGE STYLISTIQUE ET RHÉTORIQUE DU MÉTALANGAGE
DANS LE DISCOURS NÉGRO-AFRICAIN : CAS DE *L'ÉTAT Z'HÉROS OU
LA GUERRE DES GAOUS* DE MAURICE BANDAMAN ET *ALLAH N'EST
PAS OBLIGÉ* D'AHMADOU KOUROUMA-----611**
KPAN Roger Gueu, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ASSI Fabrice Christian Ehouan, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

35. **THE COMMONWEALTH DEVELOPMENT AND BENIN: A POSTCOLONIAL COMPARATIVE ANALYSIS**-----626
ABADAMÈ Marcellin, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
36. **PLURALISME ETHNIQUE ET DEMOCRATIE EN AFRIQUE : PROSPECTIVE POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE** -----642
MBIA MALLAH Syngam, Université de Lomé (Togo)
37. **LE PERSONNAGE MARGINAL DANS *BLACK MANOO* DE GAUZ : MODE, CADRE DE VIE ET IDEOLOGIE**-----658
MENEDA Danielle Laurence, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
38. **DES HOMMES DANS DES PROFESSIONS TRADITIONNELLEMENT FEMININES DANS UNE SOCIETE FORTEMENT STEREOTYPEE (OUAGADOUGOU)**-----673
MILOUNGOU/BAMOGO Touwindé, Université Thomas SANKARA (Burkina-Faso)
39. **ALLIANCES INTER-ETHNIQUES ET LA SYMBOLIQUE DE L'EAU ET DES ÉLÉMENTS CULTURELS DANS LA STABILITÉ ET LA COHÉSION SOCIALE EN CÔTE D'IVOIRE** -----695
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)
ALIMAN Fabrice, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)
40. **HEIDEGGER ET L'EPOQUE MODERNE: VERS UN RAPPORT ESTHETIQUE DE L'ETANT**-----713
DIALLO Mounirou, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)
NDIAYE Moïse Babacar, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)
41. **DYNAMIQUE DES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET CONGESTION LIÉE À LA DESSERTÉ DE LA VILLE DE BINGERVILLE (CÔTE D'IVOIRE)**-----728
YAO N'guessan Fabrice, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)
N'DRI Kouamé Sylvain, Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (Côte d'Ivoire)

- 42. DE LA TRANSTEXTUALITE ET DE LA TRANSGENERICITE EN ART :
UNE PROMOTION DU CONTE ORAL PAR LA CINEMATOGRAPHIE --748**
N'GUESSAN Konan Germain, Institut National Supérieur des Arts et de
l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)
EHILE Kadja Olivier, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
Culturelle (Côte d'Ivoire)
- 43. PEUPLEMENT ANCIEN DU ZARMAGANDA DES ORIGINES AU XVE
SIÈCLE : CAS DES CII ET DES LAFAR (NIGER) -----763**
HAMA Nouhou, Département d'histoire à l'université Abdou Moumouni de
Niamey (Niger)
- 44. LA NOTION DE SOLIDARITE AU GABON : QUELLE EVOLUTION DE LA
FIN DU XIX^E SIECLE A 2024 ? -----779**
NYAMA Abraham Zéphirin, Université Omar Bongo de Libreville (Gabon)
- 45. INTEGRATION DES TIC DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET TECHNIQUE EN GUINEE : ENTRE INSUFFISANCE
INFRASTRUCTURELLE ET DEFICIT DE COMPETENCES NUMERIQUES
-----793**
OUATTARA Bapindié, Université Thomas Sankara (Burkina-Faso)
DIALLO Mamadou Koudiougou, École Normale d'Instituteurs de Boké (Guinée)
- 46. AFRO ET FRANCO FÉMINISMES DANS *CELLES QUI ATTENDENT DE
FATOU DIOME*-----809**
MAÏGA Aboubacar Abdoulwahidou, Université Yambo Ouologuem de Bamako
(Mali)
DEMBÉLÉ Sambou, École Doctorale-Droit, Économie, Sciences sociales,
Lettres et Arts du Mali (Mali)
- 47. TRADITION ET MENDICITE AU BURKINA FASO : UNE ILLUSTRATION
A PARTIR DES PARENTS AYANT DES ENFANTS JUMENTAUX DANS LA
VILLE DE OUAHIGOUYA -----821**
SAOUADOGO Sidibéouékindin, Université Joseph –KI ZERBO (Burkina Faso)
TRAORE Masseniva, Université Joseph –KI ZERBO (Burkina Faso)

48. MICROCREDIT ET BIEN-ETRE MONETAIRE DES MENAGES RURAUX
AU CAMEROUN -----832
TCHUENGA Doris, Université de Maroua (Cameroun)
NLOM Jean Hugues, Université de Douala (Cameroun)
49. STRUCTURE POETIQUE DU FEMINISME DANS *GRAIN DE SABLE* DE
TANELLA BONI ET *CALLIGRAMMES* DE GUILLAUME APOLLINAIRE
-----854
TRAORE Bakary, Université Félix Houphouët- BOIGNY, Abidjan, (Côte
d'Ivoire)
50. VARIABILITÉ CLIMATIQUE ET RÉSILIENCE DES PRODUCTEURS DE
RIZ PLUVIAL DANS LA SOUS-PREFECTURE DE BODOKRO (CENTRE
DE LA COTE D'IVOIRE) -----869
KOUASSI Yao Dieudonné, , Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte
d'Ivoire)
KOUADIO N'dri Yann Cedric, , Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte
d'Ivoire)
KOFFI Kouadio Alain, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)
51. TYPOLOGIE ET FONCTIONNALITÉS DES CÉRAMIQUES À BROBO
(CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) : SAVOIR-FAIRE ET USAGE-----887
YAPI Apo Sandrine, Université Felix Houphouët Boigny d'Abidjan (Côte
d'Ivoire)
YEO Mitanhantcha, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)
52. ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET MOUVEMENTS DE « VEILLE
CITOYENNE » AU BURKINA FASO : ÉMERGENCE D'UNE
CITOYENNETÉ ACTIVE OU DYNAMIQUE SOCIALE À TONALITÉ
POPULISTE ? -----901
YOGO Evariste Magloire, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina-Faso)
53. DU NAZINON AU MOUHOUN : DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION
HUMAINE PREHISTORIQUE ET PROTOHISTORIQUE-----914
BATIENO Désiré, Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI (Burkina Faso)
54. DU FONDEMENT DE L'UNIVERSALISME DES DROITS DE
L'HOMME À PARTIR DE LA MORALE DE KANT -----930
HONBA Théodore, Université de Douala (Cameroun)

- 55. ALTERITE ET REHABILITATION D'UNE IDENTITE FEMININE
DANS LA NUIT SACREE DE TAHAR BEN JELLOUN -----947**
LYAMANGOYE Bob Emarculin, Université Omar Bongo (Gabon)
- 56. ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES PROGRAMMES DE
FORMATION INITIALE ET CONTINUE EN LIEN AVEC LE
NUMÉRIQUE ÉDUCATIF ET DÉVELOPPEMENT
PROFESSIONNEL DES ENSEIGNANTS DU SUPÉRIEUR AU
CAMEROUN -----962**
BEYALA OWONO Marguerite, Université de Yaoundé 1 (Cameroun)
- 57. DEPICTING SLAVERY AND SOCIAL DIFFERENCES IN TONI
MORRISON'S A MERCY -----976**
ADOUPO ACHO Patrice, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
- 58. ANALYSE CRITIQUE DE LA PLACE DE L'ORIENTATION-
CONSEIL DANS LES LOIS SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE ET
PROFESSIONNELLE AU CAMEROUN -----991**
MEZO'O Gaston-Lebeau, Université de Yaoundé I (Cameroun)

**« LUTTE POLITIQUE AU CAMEROUN POSTCOLONIAL : ENTRE
ELIMINATION DES ADVERSAIRES POLITIQUES ET CONSERVATION
DU POUVOIR (1958-1971) »**

DEUGA CHIEUDJUI Joseph Magloire
Université de Dschang, Cameroun
Mail : dechijoma@yahoo.fr

Résumé: Le processus de décolonisation du Cameroun comme celui de la majeure partie des territoires anciennement sous la dépendance coloniale abouti non seulement à la transmission du pouvoir à une administration constituée de locaux mais aussi au transfert de diverses pratiques coloniales. Ponctuée par la résistance nationaliste upéciste dont la ténacité des leaders heurte les visées françaises, la marche vers l'indépendance de ce territoire fut marquée par l'élimination des adversaires politiques. C'est ainsi que plusieurs leaders de l'UPC seront réprimés ou exécutés. Faite essentiellement des sources écrites, cette étude aboutit à la conclusion selon laquelle l'élimination des adversaires politiques a contribué activement à la construction d'un modèle d'Etat autoritaire au Cameroun sous Ahmadou Ahidjo.

Mots-clés : élimination, adversaires politiques, Cameroun, consolidation, pouvoir

Abstract : The decolonisation process in Cameroon, like that of most formerly colonial territories, resulted not only in the transfer of power to a local administration but also in the continuation of various colonial practices. Punctuated by the nationalist resistance upecism whose tenacity of leaders clashes with French goals, the march towards independence of this territory was marked by the elimination of political opponents. This is how many leaders of the UPC will be repressed or executed. Based primarily on written sources, this study concludes that the elimination of political opponents actively contributed to the construction of an authoritarian state model in Cameroon under Ahmadou Ahidjo.

Keywords: elimination, political opponents, Cameroon, consolidation, power

Introduction

Le pouvoir politique au Cameroun post colonial a été transféré aux autorités locales au lendemain des indépendances par les puissances coloniales notamment la France et la Grande-Bretagne. Dans l'espace francophone, Ahmadou Ahidjo, était la figure de proue choisie pour présider aux destinées de la nation camerounaise ayant

accédé à la souveraineté internationale. Il était question de confier les rênes du pouvoir à ceux qui n'avaient pas pensé la fin du colonialisme. L'historien Noubissie Tchouake souligne qu'« après l'élimination physique des principaux leaders indépendantistes et nationalistes, le Cameroun accède à l'indépendance le 1^{er} janvier 1960 sous la conduite d'hommes qui n'avaient joué aucun rôle ni du côté des nationalistes, ni celui des modérés ». Noubissie Tchouake Maginot (2019, p. 206). Dans cette perspective, les acteurs qui pendant de longues années avaient mené la revendication pour l'indépendance du pays dont ils avaient préparé sa gestion furent exclus par le pouvoir colonial du jeu politique.

En bannissant les leaders nationalistes, la France trace le sillon à Ahmadou Ahidjo qui devient premier ministre en février 1958. Après avoir écarté André Marie Mbida, Ahmadou Ahidjo devient la figure centrale dans le champ politique camerounais. Malgré le parrainage de la métropole, il fait face à une concurrence exercée par de nombreux acteurs politiques charismatiques et dotés d'un pedigree plus consistant que le sien. De plus, l'hypothèque UPC n'est pas toujours écartée. Les élections de 1956 sans le parti nationaliste interdit le 13 juillet 1955 accentuent la contestation qui se traduit par des confrontations armées avec les forces coloniales. Malgré l'exil de certains de ses cadres, la ' 'menace upéciste' ' plane sur la perspective de l'appropriation du pouvoir par Ahmadou Ahidjo dont la France prépare à avoir l'exclusivité de l'exercice.

En devenant le valet de la France dans un contexte où l'accession à l'indépendance était rendue inévitable, Ahmadou Ahidjo se positionne comme l'acteur local majeur de l'octroi de l'indépendance au Cameroun aux couleurs de la France. Se faisant, il jette les bases d'un pouvoir fort et autoritaire en éliminant systématiquement tous ses adversaires politiques. Pendant les 10 premières années de sa présidence la « tactique de la terre brûlée » est au centre de la construction et la conservation de son pouvoir

Ainsi, cette étude montre comment la politique de l'élimination des concurrents politiques de Um Nyobe (1958) à Ernest Ouandié (1971) a été utilisée

comme une stratégie de construction et de conservation du pouvoir postcolonial au Cameroun sous la houlette d'Ahmadou Ahidjo. Pour structurer cette réflexion, le travail s'organise en trois sections. La première analyse les enjeux de la construction d'un pouvoir autoritaire au Cameroun postcolonial. La deuxième met en lumière les catégories d'élimination des concurrents politiques par les autorités qui accèdent au pouvoir après la proclamation de l'indépendance. Enfin, la troisième analyse les implications de l'élimination des adversaires politiques sur l'évolution politique du pays.

1-Les caractéristiques de la lutte politique au Cameroun postcolonial

La lutte politique au Cameroun fut marquée par l'élimination des concurrents politiques dans la perspective de l'édification du pouvoir dans le Cameroun postcolonial. Cette attitude est motivée par plusieurs facteurs : parmi ceux-ci, certains sont liés à la volonté de la France de préserver ses intérêts au Cameroun par le biais de la fabrique des suppôts locaux. Par ailleurs, Ahmadou Ahidjo à qui on assigna cette position était aussi soucieux de monopoliser l'espace politique.

1-1-Rappel de la position stratégique du Cameroun dans le giron français et la volonté de préserver les intérêts celle-ci

La position stratégique du Cameroun pour la France s'affirme au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Elle se conforte avec la perte de l'Algérie et contribue à asseoir à la tête du pays un régime politique qui contrôle tous les leviers du pouvoir. C'est en fait le modèle d'interlocuteur dont a besoin la France pour préserver ses intérêts. En effet, dès le déclenchement de la guerre en Europe, les Allemands et leurs alliés obtiennent des succès. Paris est pris par les nazis et le Maréchal Pétain capitule. Un sursaut à partir de Londres est incarné par le Général De Gaulle. Mais celui-ci ne peut se passer de l'empire colonial français, particulièrement de ses territoires d'Afrique dans la contre-offensive et la restauration de la France. Dans ce processus, le Cameroun joue un rôle de premier plan. Mbembe Achille (1996, p. 238).

En Afrique Equatoriale Française (AEF) et au Cameroun, les autorités coloniales d'abord favorables au Maréchal Pétain s'en éloignèrent à cause de sa soumission aux Allemands. Le choix de la France Libre du Cameroun qui servit d'ailleurs de point stratégique pour la mobilisation des effectifs à destination de la métropole en vue de combattre en faveur de sa libération fut déterminant pour la victoire française et ses alliés. Du point de vue économique, le Cameroun fut l'un des territoires français d'Afrique noire avec le plus d'intérêt économique, surtout après 1945. Richard Joseph (1986, p. 23). Les intérêts français dans ce territoire se traduisaient par la création de plusieurs plantations dont les rendements concouraient à apporter une contribution importante à l'État français en général et à l'effort de guerre en particulier. Conformément au plan de mobilisation générale, les Camerounais de plusieurs contrées du pays étaient rassemblés pour assurer la production dans les plantations européennes. Le tableau ci-dessous énonce l'évolution des effectifs dans cette opération pendant la Seconde Guerre mondiale.

Tableau I : Évolution de la main d'œuvre camerounaise dans les plantations des colons européens et travaux pendant la Deuxième Guerre mondiale

Années	Effectifs	Origine de la main d'œuvre	Destination
1941	6000	Bafia	Mayo-Daré
1942	950	Bafia	SAFA- Dizangué
1944	3844	Bamiléké	Exploitations européennes du Mungo
	1838	Bamiléké	Exploitations européennes du Noun
	973	Bamiléké	Exploitations européennes du pays bamiléké
	818	Bamiléké	Quinquina de Dschang
	1231	Bamiléké	Chantier de route du Nkam

Source : Lockncha Dentou, (1985, p. 18).

Comme on peut le constater, la survie de la France à travers son empire a beaucoup tiré profit du Cameroun. La Seconde Guerre mondiale, de par ses exigences a contribué à aviver le système colonial français au Cameroun. Elle permet aux colons de consolider leur audience politico-économique en intensifiant l'exploitation des locaux.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, un nouveau statut international est défini pour le Cameroun dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies (ONU). La tutelle supposait que la France ne devrait exercer qu'un mandat provisoire pour le compte des Nations Unies sur le Cameroun. Atangana Martin-René (1993, p. 47). La France use de manœuvres pour se soustraire des dispositions du statut de tutelle. La place primordiale du Cameroun du point de vue des intérêts français est pour une part importante dans le détournement de cet objectif. Il s'agit notamment de la position stratégique durant la Seconde Guerre mondiale, les prétentions d'un retour de l'Allemagne, ses ressources, le rôle du port de Douala comme débouché pour une partie de l'AEF, l'augmentation à un rythme rapide de la communauté européenne et ses investissements.

Tous ces arguments concourent à renforcer la détermination de la France à maintenir le Cameroun sous son giron, en essayant même de le dérober du contrôle international. Atangana Martin-René (1993, p. 47). Le lendemain de la Seconde Guerre mondiale est une période charnière. Elle connaît l'émergence des mouvements nationalistes qui posent la question de l'accession à l'indépendance. Durant toute la décennie 1950, la France s'évertue dans un premier temps à déconstruire l'idée d'indépendance des mentalités camerounaises mais elle se rend à l'évidence que le processus est irréversible. L'ultime recours reste donc d'éliminer les indépendantistes pour donner le pouvoir à ceux qui peuvent préserver ses intérêts même après la proclamation de l'indépendance.

On assiste donc à un véritable discours modernisateur de la France qui suscite l'adhésion d'une frange importante de la classe politique africaine en expansion. Prenant le revers des prémices de la contestation au Cameroun, la France entrevoit

l'après Seconde Guerre mondiale au Cameroun comme celui devant lui servir à poser les jalons du renforcement des liens politiques, culturels et surtout économiques. C'est à juste titre que la Constitution de la IV^e République ne parle plus d'empire mais d'« Union » reflétant la volonté de rapprochement plutôt que vers la décolonisation. On parle justement de l'Union Française comprenant la France métropolitaine, les territoires sous sa dépendance et ceux associés comme le Cameroun et le Togo qui étaient régi par le statut international de la tutelle.

Avec l'esprit de Brazzaville, émerge la tendance de repenser l'investissement colonial dont le moyen opérationnel est la mise en place du Fonds d'Investissement pour le Développement Economique et Social (FIDES). Ce fonds est géré par la CCFOM qui intervient à la fois comme financier et comme prêteur. Par l'intermédiaire du FIDES, la métropole marque son intervention dans le financement du développement économique et social. La loi N° 46-860 du 30 avril 1946 tendant à l'établissement, au financement et à l'exécution des plans d'équipement et de développement des territoires relevant du ministère français d'Outre-mer vient concrétiser cette tendance inhérente à la Conférence de Brazzaville. Bauduin Philippe (2017, p. 95).

De ce qui précède, les intérêts français au Cameroun s'accroissent au lendemain de la Seconde Guerre mondiale au point où elle n'envisage pas l'avenir sans le Cameroun. Ce contexte se traduit par ce que Abel Eyinga appelle « la nébuleuse initiale ». Eyenga Abel (1985, p. 6) marquée par les contestations coloniales. Pour préserver sa position, la France soutient des hommes qu'elle peut facilement manipuler. Après des mésaventures avec André Marie Mbida, Ahmadou Ahidjo est l'homme à qui le destin du Cameroun fut confié et pour asseoir son pouvoir, il s'évertua à éliminer, par plusieurs moyens ses concurrents politiques.

1-2-Ahmadou Ahidjo : un homme au parcours modeste propulsé à la tête du système

Né vers 1922, Ahmadou Ahidjo est connu comme faisant partie de la génération nourrie par les aspirations françaises au Cameroun à y exercer un contrôle

total afin de le transformer en fleuron de ses possessions en Afrique Équatoriale³⁷. Issu de la classe roturière dans une société musulmane où l'aristocratie traditionnelle domine l'espace, son inscription à l'école française lui permit de dépasser les barrières sociales et s'ériger au rang de d'élite, c'est-à-dire de l'indigène évolué, accommodé à la culture française qui participe à l'évolution de la situation coloniale. Durkheim Emile (1922, p. 9). Cette école en tant que milieu de socialisation et de transmission des héritages dans la logique de Pierre Bourdieu, constitue le premier moule dans lequel Ahmadou Ahidjo assimile les idées conservatrices de la France coloniale. Bourdieu et Passeron (1970, p. 142). Diplômé de l'école supérieure de Yaoundé en 1941, Ahmadou Ahidjo exerce le métier d'agent de Poste dans un contexte de guerre mondiale. Il se démarque du lot et son parcours frise l'admiration au regard de la proportion élevée de sous-scolarisation dans sa région d'origine. Martin Jean Yves (1971, pp. 295-335). En comptant parmi les rares ressortissants de la partie du territoire nanti d'un diplôme et d'une profession, Ahmadou Ahidjo joue un rôle politique de premier plan au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

En droite ligne des recommandations de la conférence de Brazzaville, la constitution de l'Union française de 1946, prévoit la création des assemblées représentatives locales où les « citoyens » de l'empire sont appelés à participer à la gestion de leur territoire. C'est dans ce sens qu'Ahmadou Ahidjo est désigné comme délégué de la Bénoué aux élections de l'Assemblée Représentative du Cameroun (ARCAM) en 1946 et en 1952. Gaillard Philippe (1994, p. 62). À cette date, le mouvement nationaliste connaît une progression fulgurante sur le terrain. Grâce aux mouvements régionaux comme le Kumzse, ses idées sont popularisées dans la région Bamiléké. Numbissie Tchouake Maginot (2017, p. 234). L'UPC a déjà organisé deux congrès (1950 et 1952) et son leader, Ruben Um Nyobè utilise la tribune de l'Organisation des nations Unies pour internationaliser les revendications de son

³⁷ En effet, par l'accord Bonar-Law du 10 juillet 1922, la France occupe officiellement les 4/5 du territoire.

parti. C'est dire que la propagande nationaliste prend une envergure nationale et internationale.

Toutefois, simultanément, la propagande administrative se structure aussi progressivement. Depuis 1948, elle est animée par des mouvements tels que l'Union Bamiléké et l'ESOCAM (Evolution Sociale du Cameroun) qui tentent, par leurs discours et leurs actions, à délégitimer l'UPC et ses militants. En 1952, ils sont rejoints par le Bloc Démocratique Camerounais (BDC) de Louis-Paul Aujoulat, le président de l'Assemblée Territoriale du Cameroun (ATCAM). Considéré comme le « parrain » de plusieurs jeunes élites locales notamment André-Marie Mbida et Ahmadou Ahidjo, Louis-Paul Aujoulat fait du BDC un instrument de disqualification des idées de l'UPC.

Au moment où Ahmadou Ahidjo est appelé à jouer les premiers rôles, il est loin d'être parmi les plus capés de sa génération et de son environnement. Son itinéraire est celui d'un homme aux origines sociales ambiguës et d'un parcours scolaire peu honorable comparativement aux autres figures du moment. C'est justement pourquoi il est souvent qualifié de « faible et de moins doué ». Noubissie Tchouake Magginot (2019, p. 207). En suivant la psychologie sociale, on peut se rendre compte que les personnes moins aguerries, lorsqu'elles sont placées à la tête et sont appelées à collaborer avec celles qui sont plus douées ont tendance à museler ces derniers, à s'affirmer avec un certain complexe ou tout simplement à les écarter. Comme le fait remarquer Noubissie Tchouake Maginot:

Conscient de son déficit de notoriété à côté des ténors comme Charles Assale, Daniel Kemajou, Arouna Njoya, Charles Okala et Soppo Priso qui, eux ont des « ressources politiques métropolitaines » et une réelle audience dans l'espace politique camerounais, il utilise pleinement ses attributions du « premier ministre de transition », comme cela se dit dans les couloirs de Paris pour montrer qu'il est l'homme de la situation. Noubissie Tchouake Maginot (2019, p. 209).

Dans ce contexte, Ahmadou Ahidjo avait pris en considération le fait que dans une logique concurrentielle, son profil serait le moins compétitif pour subtilement

s'imposer en exploitant l'opportunité que lui offrait sa position de premier ministre, même provisoire. Car la logique de février 1958 était de trouver des arguments pour mettre de côté André Marie Mbida devenu gênant pour la métropole. Comme à son ombre, Ahidjo assurait déjà les charges de vice-premier ministre et ministre de l'intérieur, le choix fut porté sur lui et pour que ses limites ne se révèlent pas au moment où proche de lui il y a les individus plus à même de mieux faire que lui, il entreprit une purge dans l'espace politique camerounais. Les leaders de l'UPC passèrent à la traque tout comme les autres figures susceptibles de faire ombrage à Ahmadou Ahidjo.

2- Les formes d'élimination des adversaires politiques

Au cours du processus ayant conduit à l'accession à l'indépendance du Cameroun, le président Ahmadou Ahidjo hérite des pratiques coloniales dans la mise en place des structures du pouvoir. Les héritiers de l'administration coloniale au centre de laquelle Ahmadou Ahidjo est propulsé s'accaparent de l'appareil colonial du gouvernement, ses symboles de pouvoir et d'autorité.

2-1-Elimination physique les leaders politiques

L'énoncé de la liberté que l'UPC avait envisagé à travers un discours révolutionnaire a été massivement accueilli par les populations. L'administration coloniale actionne les voies et moyens pour faire disparaître le parti nationaliste de l'espace politique y compris par la pire stratégie : l'élimination physique de ses leaders. Ahmadou Ahidjo qui est choisi pour gérer le pays après l'indépendance est donc associé à cette stratégie qu'il perpétue avec l'appui de l'ex-métropole au lendemain de la proclamation de l'indépendance. Il matérialisait ainsi son héritage de la répression comme ressource politique. Lacam Jean-Pierre (1988, p. 27).

L'un des défis les plus importants pour la France fut d'éradiquer l'UPC pour permettre à ses héritiers de régner sans être inquiétés. Dans ce sillage, les membres de son organe dirigeant sont particulièrement visés. Parmi ses figures de premier plan qui furent éliminés physiquement, son Secrétaire Général Ruben Um Nyobe fut le

premier. Au lendemain du bannissement du parti nationaliste de l'espace politique légal, ils furent contraints à la lutte clandestine. De 1948 à 1955, il structure le discours révolutionnaire dans l'espace politique légal au Cameroun et porte la voix du territoire devant les tribunes des Nations Unies.

L'espace de lutte clandestine que l'administration coloniale impose à l'UPC ne laisse aucun choix à son Secrétaire Général. Ce dernier organise la lutte pendant quelques mois en pays bassa et met en péril le projet de transmission de l'indépendance et du pouvoir à ses valets locaux orchestré par la France. L'armée française, informée de son retranchement dans la Sanaga-Maritime mis sa tête à prix et organisa des patrouilles à l'effet de le traquer. La deuxième moitié de l'année 1958 est décisive pour cette armée de répression. L'une de ses patrouilles à l'assaut du secrétaire général de l'UPC identifie sa cachette et le 13 septembre, il est froidement assassiné à Boumnyebel. Son corps est traîné jusqu'au chef-lieu de la région où il fut exhibé, défiguré et profané avant d'être coulé dans un bloc à béton. Mbembe Achille (1996, p. 102).

L'élimination physique de Ruben Um Nyobe constitue un signal fort pour la France dans sa perspective de baliser la voie à la gestion du pays par ses affidés. Après sa mort, la France annonce que « l'hypothèque Um Nyobe » est levée et qu'elle accordera l'indépendance au pays le 1^{er} janvier 1960. Deltombe Thomas (2008, p. 32). Le contenu de cette indépendance n'était pas celui voulu et revendiqué par l'UPC, c'était une indépendance aux couleurs de la France et son principal héritier Ahmadou Ahidjo doit éliminer physiquement Ruben Um Nyobe pour consolider son pouvoir. Il organisa aussi la mort mémorielle du leader nationaliste à travers la répression de toute allusion faite à ce dernier et à la lutte révolutionnaire qu'il organisa avec ses camarades de l'UPC. En assignant à l'Etat la prérogative d'écriture de l'histoire, Ahmadou Ahidjo ne bannit pas seulement les nationalistes de la mémoire collective, mais revendique une place prépondérante dans l'histoire. Toute référence à Ruben Um Nyobe et à son parti est interdite par le régime qui invite à célébrer Ahmadou Ahidjo. Comme le relève Thomas Deltombe, « la moindre

évocation de Um Nyobe est considérée comme subversive et réprimée. Sa mémoire ne peut être perpétuée que dans la clandestinité et l'exil ». Deltombe Thomas (2008, p. 35). C'est justement dans cet exil que fut assassiné Félix Roland Moumie qui portait l'étendard de la lutte nationaliste après le mort de Ruben Um Nyobe.

Elu président de l'UPC lors de son deuxième congrès ordinaire tenu à Eseka en 1952, Félix Roland Moumie était médecin de formation et incarnait la lutte de libération nationale même hors du Cameroun. L'accession du pays l'indépendance n'émascule pas les relans révolutionnaires de l'UPC qui entend poursuivre la lutte jusqu'à la restauration d'une indépendance réelle, car considérant celle acquise le 1^{er} janvier 1960 comme fantoche. Loin du Cameroun, Moumie et certains cadres de l'UPC élisent domicile en Guinée mais représentent une menace permanente pour le régime néocolonial de Yaoundé. Lors d'un séjour à Genève, sa vie est attentée par un poison soigneusement préparé. Il succombe le 3 novembre 1960. Son élimination ne met pas un terme à la révolution nationaliste. La détermination de plusieurs de ses camarades, loin d'être entamée se conforte. Parmi eux, Ernest Ouandie connu comme derniers leaders charismatique de l'UPC.

Titulaire du Diplôme de Moniteur Indigène (DMI) obtenu à l'Ecole Primaire Supérieure de Yaoundé en 1943, Ernest Ouandie exerça la profession d'enseignant dans plusieurs localités du Cameroun. Kanguelieu Tchouake Mesmin (2003, pp. 125-126). Son activisme politique le met au-devant de la scène à travers sa forte implication dans le mouvement d'émancipation du Cameroun sous administration française. Il intègre l'UPC et lors du congrès d'Eseka, il est porté en même temps qu'Abel Kingue à la vice-présidence du mouvement. Kamguelieu Tchouake Mesmin (2003, p. 127). Après l'interdiction de l'UPC, il transite par le Cameroun britannique pour engager une série de voyages à l'international qui le conduisent à Accra, au Caire et Conakry. Ses voyages en Chine, en Tchécoslovaquie, en URSS, en Algérie et en Allemagne de l'Est l'amenèrent à être véritablement imprégné de l'idéologie révolutionnaire.

A son retour au Cameroun en 1961, Ahmadou Ahidjo et ses parrains français avaient infligé un sérieux coup à l'UPC. Il s'évertue à reconstituer le maquis, le vivifier et relancer la lutte de contestation. A cet effet, le pouvoir de Yaoundé, de même que la France se sentent une nouvelle fois heurtés par une menace de grande ampleur portée par un homme d'envergure internationale. Ernest Ouandie devient l'homme le plus gênant du pouvoir qui le diabolise par un vocabulaire péjoratif (hors-la-loi, terroriste, brigand, assassin...). Après près d'une décennie de résistance, il est arrêté à Mbanga le 18 août 1970 et embarqué à Yaoundé. Kanguelieu Tchouake Mesmin (2003, p. 172). Son procès dit « procès de rébellion » s'est ouvert devant le tribunal militaire de Yaoundé le 26 décembre 1970 et aux termes de celui-ci, il fut condamné à mort, transféré à Bafoussam et exécuté le 15 janvier 1971. Kenne Faustin Magelan (2022, p. 288).

Son élimination mit un terme à la lutte nationaliste post-colonial et permis à Ahmadou Ahidjo d'asseoir véritablement son régime sans une concurrence de grande ampleur. Les grandes figures convoquées précédemment pour étayer l'élimination physique des militants de l'UPC sont loin d'être les seules. Ils étaient des milliers à payer le prix de leurs vies ; leur engagement nationaliste en faveur de l'indépendance. En suivant l'approche de l'histoire locale, on peut se rendre compte de l'effectif important des indépendantistes assassinés sous l'ordre de la France ou d'Ahmadou Ahidjo. Le contenu de cette correspondance du 8 juillet 1959 adressée par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement camerounais à Monsieur le Chef de la Région Bamiléké est évocateur. En substance, on peut lire ce qui suit :

Je vous donne l'ordre de procéder à l'exécution des condamnés à mort dont les recours en grâce ont été rejetés :

-Koudjou Louis

-Kuetche Jean

-Simo pierre

Condamnés à la peine de mort le 1^{er} juillet 1959 de la cour criminelle spéciale de Dschang ;

-Simo Pierre

-Tchembou Maurice

-Tabougnia Siméon

Condamnées à la peine de mort par arrêt du 23 juin 1959 de la cour criminelle spéciale de Dschang.

Les exécutions devront avoir lieu le vendredi 10 juillet au matin dans les formes prévues par la législation en vigueur³⁸.

Le nombre de victimes est important si bien que les données chiffrées peinent à être présentées en toute fiabilité. En plus des éliminations physiques, Ahmadou Ahidjo usa de plusieurs autres stratagèmes pour écarter ses concurrents politiques.

2-2-Les autres mécanismes d'élimination des concurrents politiques

Les autres mécanismes qui ont été utilisés par Ahmadou Ahidjo pour éliminer ses adversaires politiques comprenaient entre autres : détention des pleins pouvoirs, l'organisation frauduleuse des élections locales après l'indépendance, l'activation des mesures d'exception et l'institutionnalisation du parti unique.

Dans le dessein d'exercer un contrôle exclusif de la scène politique camerounaise, en effet, Ahmadou Ahidjo sollicite et obtient de l'Assemblée Législative du Cameroun (ALCAM), les pleins pouvoirs en date du 31 octobre 1959. Il justifiait la détention de tous les leviers du pouvoir entre ses mains par la lutte contre le terrorisme qui sévissait dans certaines parties du territoire, en particulier la région bamiléké et la Sanaga-maritime. Malgré l'opposition du député Daniel Kemajou qui voyait déjà un tremplin pour les dérives autoritaires, le projet de loi

³⁸ Archives Départementales de la Menoua, APA, Note du Premier ministre au Chef de la région bamiléké relative à l'exécution des indépendantistes condamnés à mort à la cour criminelle spéciale de Dschang, le 8 juillet 1959.

n°142 portant sur les pleins pouvoirs fut voté par l'ALCAM. Noumbissie Tchouake Maginot (2019, p. 201).

En outre, conscient qu'en organisant les élections locales libres et transparentes sous l'égide des Nations Unies avant la proclamation de l'indépendance permettrait l'ascension sur l'espace politique des acteurs susceptibles d'échapper à son contrôle, Ahmadou Ahidjo manœuvre avec la France pour que les consultations électorales ne soient pas organisées avant la levée de la tutelle. Noumbissie Tchouake Maginot (2019, p. 204).

Par ailleurs, afin d'asseoir une hégémonie incontestable de son pouvoir, la Président Ahidjo actionne un dispositif juridique constitué des textes répressifs et liberticides. Inscrit dans la logique de la répression de la subversion, le plus célèbre et le plus intransigeant est l'ordonnance présidentielle n°62/OF/18 du 12 mars 1962. Celle-ci permet de faire taire de nombreuses vellétés contestataires du régime Ahidjo et de régler les comptes des derniers rescapés de la dissidence du système colonial et de son héritier Ahmadou Ahidjo. Elle permet surtout de briser un front antagoniste mis en place le 12 juin 1962 par les acteurs politiques tels que André Marie Mbida, Charles Okala, Bebey Eyidi, et Mayi Matip. En pensant à la création d'un front pour lutter contre les vellétés autoritaires du Président Ahidjo, ils tombèrent sous les verrous de l'ordonnance 62 qui avait servi d'élément juridique de leur interpellation.

L'élimination politique de ce front traçait la voie vers le parti unique car elle mettait fin à l'expression politique plurielle. A partir de 1962, le projet du « parti national unifié » prends corps dans l'espace francophone. A travers d'intenses tractations entre Ahmadou Ahidjo et John Ngu Foncha, leader du *Kamerun National Democratic Party* (KNDP) du Cameroun Occidental, l'Union National Camerounais est créée et devient officiellement le parti unique le 1^{er} septembre 1966. Ngoh Victor Julius (2019, p. 123). Ces autres mécanismes, combinés à l'élimination physique, règlent le sort des acteurs pouvant nuire au régime. Ahmadou Ahidjo s'impose et édifie un régime autoritaire qui n'est pas sans conséquences sur l'avenir du pays.

3- Les incidences de l'élimination des leaders politiques sur la vie politique au Cameroun

La conservation du pouvoir par un acteur politique ne pose pas *a priori* un problème. Cependant, lorsqu'elle atteint les extrêmes, les dérives subséquentes sont importantes. C'est le cas du Cameroun postcolonial dans lequel Ahmadou Ahidjo construit un régime autoritaire caractérisé par une forte centralisation qui ruine l'efficacité de l'action publique.

3-1- La construction d'un régime autoritaire

L'autoritarisme colonial et postcolonial monopolise le débat, installe l'Etat fragile sur ce que Achille Mbembe appelle le commandement et la violence. Ainsi, le pouvoir politique camerounais est la conséquence directe de la culture coloniale, de son absence de droit, de sa violence et de son besoin de dominer sans anicroche. C'est dans ce sillage que le commandement apparait comme l'instrument de base de la souveraineté de l'Etat. Sa légitimité est associée à la violence et l'unanimité : c'est le règne de l'arbitraire.

La concentration de tous les leviers du pouvoir entre les mains du chef de l'exécutif entrave la culture du partage et de participation. Il restreint, comme on peut remarquer avec Manga Kuoh, l'exercice du jeu politique. Aussi souligne-t-il, « Le système Ahidjo conduit à une société sous-développée sur le plan politique, car aucune institution, qu'elle relève du pouvoir législatif, exécutif ou judiciaire ne joue en réalité le rôle que lui confère la constitution ». Manga Kuoh (1996, p. 41). Cette carence d'une culture de participation Fogui Jean-Pierre (1990, p. 16) constitue la résultante de la mise en place d'Etat policier qui, caractérisé par la violence et l'arbitraire, instaure la terreur, la psychose et l'apathie des masses qui observent impuissantes les dynamiques sectorielles de la vie du pays. Dans cette mouvance, plusieurs Camerounais soupçonnés de nourrir la dissidence sont tombés sous le coup de la répression y compris ceux qui se sont ralliés en 1960 dans le cadre de l'amnistie générale et inconditionnelle. A partir de 1964 en effet, Ahmadou Ahidjo et les thuriféraires de son régime avaient lancé la politique de l'épuration. Une sorte de purge visant à mettre hors du système tous les acteurs sur qui pesaient la suspicion

d'entretenir des rapports informels avec les combattants sous maquis. C'est dans cette perspective que Jean Mbouende, ancienne figure de l'UPC rallié en 1960, fut mis aux arrêts le 16 juillet 1964. En tout état de cause, l'édification d'un modèle centralisé qui est la résultante de cette orientation post-coloniale de la gouvernance ne promeut pas l'efficacité de l'action publique, du moins avant le début de la décennie 1970.

3-2-Un modèle hyper centralisé qui entrave l'efficacité

Héritier du centralisme du pouvoir colonial, le Cameroun comme de nombreux Etats africains postcoloniaux monopolise pendant longtemps l'essentiel de l'activité économique et la vie politique. On assiste à l'érection des barrières, y compris à l'émergence d'une classe d'affaires pouvant échapper au contrôle de l'Etat. Pessetve Phounzong André Calvin (2022, p. 115). Dans un contexte où l'Etat s'impose aux citoyens avec qui il n'est pas parti sur une logique contractuelle légitime, se met en place une coalition hétéroclite, synergie entre l'administration, l'armée, le parti unique, les élites et les autorités traditionnelles. Pessetve Phounzong André Calvin (2022, p. 116). Pendant les dix années qui ont suivi l'indépendance, deux dynamiques cristallisent l'essentiel des actions du régime Ahidjo notamment la pacification et l'unité nationale. Elles ouvrent les vannes aux abus de toutes sortes et des entraves importants dans l'efficacité de l'action publique.

L'absence de pluralisme politique et syndical, la dévalorisation de l'idée du droit et enfin l'insuffisante délégation des responsabilités ont entraîné deux traits saillants du sous-développement politique : l'évocation des notions de légitimité et de sanction de gestion, conjointement, l'expérience des élites politico-administratives en matière de leadership. Manga Kuo (1996, p. 41).

Conclusion

Les dix premières années de la présidence d'Ahmadou Ahidjo sont considérées comme celles de la confiscation du pouvoir politique. Cette consolidation tire son essence des dernières années de la période coloniale marquée par l'aménagement du transfert du pouvoir à cet acteur de l'histoire dont la France avait

identifié comme susceptible de préserver ses intérêts après la proclamation de l'indépendance. A coup de slogans, le premier Président du Cameroun indépendant s'approprié le pouvoir et le consolide par le biais de l'élimination physique des concurrents politiques, en particuliers les indépendantistes qui même après l'indépendance contestaient sa légitimité. Bien plus un éventail d'autres stratégies a été actionnées par Ahmadou Ahidjo pour écarter les adversaires du jeu politique. Il en résulte un pouvoir fort exercé de façon quasi exclusive par ce dernier sous le parapluie de la France.

Bibliographie

Atangana Martin-René (1993), « Les relations financières entre le Cameroun et la France et l'image de la France au Cameroun (1946-1956) », *Matériau pour l'histoire de notre temps*, N° 32-33.

Bauduin Philippe (2017), « Les filiales bancaires "loi 1946" de la Caisse d'Outre-mer », *75 ans au service du développement. L'Agence Française de Développement des origines à nos jours*.

Bourdieu, Pierre et Passeron, Jean-Claude (1970), *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Edition de Minuit.

Deltombe Thomas (2008), « Cameroun, il y a cinquante ans, l'assassinat de Ruben Um Nyobe », *Le Monde Diplomatique*, 13 septembre.

Durkheim, Émile (1922), *Éducation et sociologie*, Paris, PUF.

Eyinga Abel (1985), *La démocratie de Yaoundé. Syndicalisme d'abord (1944-1946)*, Paris, l'Harmattan.

Fogui Jean-Pierre (1990), *L'intégration politique au Cameroun. Une analyse centre-périphérie*, Paris, LGDJ.

Gaillard Philippe (1994), *Ahmadou Ahidjo : Patriote et despote, bâtisseur de l'État camerounais*, Paris, JA.livres.

Kanguelieu Tchouake Mesmin (2003), *La rébellion armée à l'Ouest-Cameroun (1955-1971). Contribution à l'étude du nationalisme camerounais*, Yaoundé, St Siro.

Kenne Faustin Magelan (2022), *Vivre sous maquis. Décolonisation, nationalisme et architecture militaire à l'Ouest Cameroun de 1757 à 1971*, Yaoundé, Edition Première Ligne.

Lacam Jean-Pierre (1988), « Le politicien investisseur. Un modèle d'interprétation de la gestion des ressources politiques », *Revue française de science politique*, n°1.

Lockncha Dentou Emmanuel (1985), « Actions syndicales et formations politiques dans l'Ouest-Cameroun, 1944-1960 » Mémoire de Maîtrise d'histoire, Université de Yaoundé.

Manga Kuoh (1996), *Cameroun. Un nouveau départ*, Paris, l'Harmattan.

Martin Jean-Yves (1971), « L'école et les sociétés traditionnelles au Cameroun septentrional », *Cahiers de l'ORSTOM*, vol 3, n°3, pp.295-335.

Mbembe Achille (1996), *La naissance du maquis dans le sud-Cameroun, 1920-1960: histoire des usages de la raison en colonie*, Paris, Karthala.

Memoli-Aubry Crécence (2009), « Le Mbam dans la Seconde Guerre mondiale : contribution d'une région administrative du Cameroun à l'effort de guerre français », *Outre-mer, revue d'histoire*, 362-363, pp. 241-266.

Ngoh Victor Julius (2019), *Le Cameroun de 1884 à nos jours (2018). Histoire d'un peuple*, Limbe, Design House.

Noumbissie Tchouake Maginot (2017), *Bamiléké ! La naissance du maquis dans l'Ouest-Cameroun*, Yaoundé, Ifrikiya.

Noumbissie Tchouake Maginot (2019), « Ahmadou Ahidjo et les retombées de la rébellion armée : la construction d'un régime autoritaire au Cameroun (1960-1962) », *Outre-mer*, 1, n° 402-403, p. 206.

Pessetve Phounzong André Calvin, « Les entrepreneurs économiques bamiléké dans la vie politique au Cameroun (1946-2013) », thèse de doctorat/PhD en Histoire, Université de Dschang, 2022, p. 115.

Richard Joseph (1986), *Le mouvement nationaliste au Cameroun. Les origines sociales de l'UPC*, Paris, La Découverte.